

IRI (Instruments rating instructor) Instructeur de qualification de vol aux instruments

RS65 · RS · Publiée

L'essentiel

Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
-----------------------	----------------------------

Date d'échéance	31/12/2021
-----------------	------------

Certificateur(s)

MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITE, DE LA FORET, DE LA MER ET DE LA PECHE · SIRET : 11006801200050

Partenaires habilités

15 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 15 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AERoclub de l'Ouest Parisien	33144514800025	Former
AEROPYRENEES	39224629400020	Former
AIRBUS	38347481400100	Former
AIRWAYS AVIATION ACADEMY	87835164200029	Former
AIRWAYS COLLEGE	41489066500014	Former
ASTONFLY	79237724400019	Former
EATIS (EUROPEAN AERO TRAINING INSTITUTE STRASBOURG)	81355277500021	Former
ECOLE NATIONALE DE L AVIATION CIVILE	19311256200015	Former
EPAG-NG	79832689800029	Former
GILLES POLOME AVIATION	53445837700015	Former

Liste complète des 15 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs65-iri-instruments-rating-instructor-instructeur-de-qualification-de-vol-aux-instruments/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

former le pilote à l'instruction aux vols aux instruments

COMPÉTENCES ATTESTÉES

maîtrise du vol aux instruments

aptitude à l'instruction

maîtrise du vol aux instruments

aptitude à l'instruction au vol aux instruments

Secteur d'activité et type d'emploi

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

{""Air crew Rgt UE n° 1178/2011""}

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

détention, du CPL et de l'IR

avoir au moins 800 heures de vol en IFR pour les pilotes d'avion et 500 heures de vol en IFR pour les pilotes d'hélicoptères

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS5921

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/65/>